

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT communal d'Artois

Du vingt cinq jour du mois de novembre an dix Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Justine Eugénie Vidal
né e le jourd'hui à une heure du matin fille
de André menageur et de Thérèse Lombard son épouse
résident à cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin, Jean Auguste Collinvalle âgé de trente ans
Second témoin, Justine gamet âgé de vingt deux ans
résident à la Calère

Sur la réquisition à nous faite par le docteur Vidal
Et dont André témoin a été signé
Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portal maire
d'Artois faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portal

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT communal d'Artois

Du vingt cinq jour du mois de novembre an dix Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Françoise Allard
né e le jourd'hui à quatre heures du soir fille
de Jean Et de Anne Fugère son épouse résident
à cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin, Auguste Paul Collinvalle âgé de vingt
ans
Second témoin, Françoise menageur âgé de vingt deux ans
résident à cette Commune
Sur la réquisition à nous faite par le docteur Jean Allard.
Et dont Jean Fugère

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portal maire
d'Artois faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portal



MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT communal d'Artois

Du vingt six jour du mois de novembre an dix Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Thérèse Ginouven
né e le jourd'hui à six heures du matin fille légitime
de Pierre Antoine agriculteur et de Thérèse Jean son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin, Marie Anne Collinvalle âgé de vingt deux ans
Second témoin, Marie Marguerite Ginouven âgé de vingt deux ans
résident à cette Commune
Sur la réquisition à nous faite par le docteur Pierre Ginouven
Et dont Marie

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portal maire
d'Artois faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portal

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT communal d'Artois

Du vingt six jour du mois de novembre an dix Républicain.

ACTE DE NAISSANCE de Alexandre Souffas
né le jourd'hui à deux heures du matin fils légitime
de Joseph Et de Eugénie Souffas son épouse résident à
cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin, Alexandre Souffas Collinvalle âgé de trente
neuf ans.
Second témoin, Joseph Souffas âgé de trente deux ans
résident à cette Commune
Sur la réquisition à nous faite par le docteur Joseph Souffas
Et dont Joseph

Constaté suivant la loi, par moi Joseph Portal maire
d'Artois faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

portal